



FEDERATION DES FINANCES

COMMUNIQUE

LA Fédération des Finances Force Ouvrière a réuni ce jour son Bureau Fédéral élargi à l'ensemble de ses 32 syndicats nationaux.

Le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires a été au cœur des débats.

Depuis maintenant des mois et tout particulièrement lors d'une journée de grève le 10 juin 2008, la Fédération des Finances FO et ses syndicats ont engagé l'action pour exiger le retrait de ce projet de loi.

Après son passage au Sénat, ce projet revient à l'ordre du jour des débats de l'Assemblée Nationale les 2, 6 et 7 juillet prochains.

A défaut d'une action immédiate, son adoption signifierait la fin de la garantie de l'emploi pour les fonctionnaires.

La Fédération des Finances FO et l'ensemble des syndicats affiliés concernés en dénoncent notamment les articles les plus dangereux :

- la réorientation préalable au licenciement de fait (*article 7*)
- la banalisation du cumul d'emplois (*article 8*)
- la faculté de pourvoir des postes vacants en recrutant des contractuels (*article 9*)
- le recours à des agences d'intérim (*article 10*).

Le Bureau Fédéral des Finances Force Ouvrière considère que face à une telle menace contre le Statut des Fonctionnaires, tout doit être mis en œuvre pour le stopper.

Il demande aux agents d'interpeller d'urgence les parlementaires de leur circonscription.

Il soutient toutes les initiatives engagées et appelle à construire sans délai au niveau Fonction Publique, un rapport de force d'envergure, en considérant que ce projet de loi vaut bien une grève dans l'unité d'action la plus large pour en obtenir le retrait !

Paris, le 19 juin 2009